

AL BARID BANK

البريد بنك



Communication Financière

Resultats 2020

■ COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2020

■ GOUVERNANCE ET DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES D'AL BARID BANK

Comptes consolidés au 30 Juin 2020

Al Barid Bank a publié pour la première fois des états financiers consolidés annuels au 31/12/2017 selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards), avec effet d'ouverture au 1^{er} janvier 2018, conformément aux prescriptions de la norme IAS 1 « Première application des normes d'information financière » et en appliquant les autres normes comptables telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour les comptes consolidés annuels au 30 Juin 2020.

L'absence de modèle impacté par le référentiel IFRS : Al Barid Bank utilise les modèles des états financiers consolidés (Bilan, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) tels qu'ils figurent au IASB (Plan Comptable des Etablissements de Crédit) de Bank Al Maghrib.

Faits marquants du premier semestre 2020

- Dans un contexte marqué par la crise sanitaire du COVID-19, le groupe AL BARID BANK a mis en place un plan de continuité d'activité :
- Mise en place d'une gouvernance de crise et implémentation des mesures de confinement ;
 - Contrôle de l'ensemble de ses services, en mettant en œuvre prioritairement des mesures destinées à garantir la sécurité sanitaire des collaborateurs et des clients ;
 - Mettre en place des solutions digitales innovantes.
- Le groupe AL BARID BANK, a participé également au soutien de la vie économique, et a à travers plusieurs actions et mesures prises en place :
- Contribution au Fonds Spécialisé de Gestion de la pandémie du COVID-19, créé sur les Hauts Instaurés de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, à hauteur de 100 millions de dinars ;
 - Le report d'échéances de mars à juin 2020 des crédits immobiliers et des crédits à la consommation pour les clients particuliers impactés par la crise sanitaire ;
 - La distribution des aides versée par l'Etat en faveur des citoyens à travers la mise à la disposition de son réseau d'agences et de ses guichets automatisés.

Normes comptables appliquées

1. Périmètre de consolidation

Les normes IFRS 10, 11 et IAS 28 révisées détaillent les méthodes de consolidation selon le type de contrôle exercé.

Al Barid Bank exerce un contrôle exclusif et détient 100% des droits de vote de Barid Cash, société spécialisée dans les transferts nationaux et internationaux.

Options retenues

Al Barid Bank consolide Barid Cash selon la méthode de l'intégration globale.

A ce titre, toutes les transactions avec Barid Cash arrivent que les résultats de ces entités internes sont déduites en consolidation.

2. Bases d'évaluation et recours à des estimations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Ils ont été préparés en effectuant les meilleures estimations possibles et en retenant certaines hypothèses qui affectent les montants figurant au bilan et au compte de résultat. Les montants affectés ultérieurement à l'analyse d'incertitudes des estimations et des hypothèses retenues.

Les principaux éléments concernés sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Les hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles ;
- Les évaluations opérées au titre du risque de crédit ;
- L'estimation des provisions pour risques et charges.

3. Juste valeur

Originaire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 définit les modalités de calcul de la juste valeur pour l'évaluation des instruments financiers et les informations à fournir au lecteur. Selon la norme, la juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou pour transférer un passif lors d'une transaction ordinaire entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, sous les conditions courantes du marché. Le groupe Al Barid utilise des techniques d'évaluation qui sont appropriées aux caractéristiques et aux hypothèses d'usage des dettes d'entrée suffisantes pour évaluer la juste valeur.

L'IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur :

- Niveau 1** : Les données d'entrée de niveau 1 sont des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté d'un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisé sans questionnement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme.
- Niveau 2** : Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour la date d'évaluation, soit directement, soit indirectement. Le fait ou le passif a une échéance spécifique contractuellement, une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la durée totale de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :
 - les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
 - les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
 - les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles courts, les volatilités implicites, les différences de taux.
- Niveau 3** : Les données d'entrée de niveau 3 sont des données d'entrée construites soit au point ou sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée ne s'observent pas et doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ou que leur seule possibilité d'évaluation dans les cas où n'y a pas, ou presque pas, d'actifs ou des passifs pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'absence de la juste valeur déterminée la norme, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un observateur du marché qui détient l'actif ou qui détient le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour leur prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

4. Actifs au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- déduction des remboursements en principal ;
- ajustement du montant de l'amortissement cumulatif calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de la différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- déduction de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode qui permet de calculer le coût amorti d'un actif ou passif financier et d'imputer directement les coûts de transaction et toute dette ou recette, sur les périodes appropriées.

5. Actifs à la juste valeur par résultat

Conformément à IFRS 9, les actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, ou de tous instruments classés comme détenus à des fins de transaction, ou de leur comptabilisation initiale, ou de leur classement par l'entité dans cette catégorie.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de leur valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

6. Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie de titre concerne les instruments de dettes du portefeuille de placement.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classées en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres » sont enregistrées en capitaux propres. L'amortissement dans le temps de l'échéance d'un titre « classe des titres à la juste valeur par résultat » selon la méthode du taux d'intérêt effectif (taux d'intérêt actué).

7. Forward booking

La norme IFRS 9 expose l'utilisation des données historiques, données internes et externes pertinentes (variables) et ajustement approprié afin de faire des estimations de perte prospective (forward booking). L'application de la dépréciation significative du risque de crédit et le calcul des pertes de crédit attendues permettent d'informations prospectives. Un modèle en passant en compte de données historiques et prospectives dans l'évaluation des pertes de crédit attendues et est mis en place par le groupe Al Barid.

8. Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit une immobilisation incorporelle comme un actif détenu durablement pour produire des biens et services, pour être utilisé à des fins d'exploitation.

La norme permet l'évaluation des immobilisations incorporelles selon l'une des deux méthodes :

Modèle du coût : Le coût comprend au coût initial du cumul des amortissements et du cumul des pertes de crédit.

Modèle de la réévaluation : Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation incorporelle doit être évaluée au prix de vente à la date de réévaluation déduite du cumul des amortissements et des pertes de crédit ultérieures.

- Le coût comprend les frais directement attribuables à l'acquisition et les charges directes liées au financement de l'immobilisation ;
- Le modèle de la réévaluation consiste à évaluer l'actif à la juste valeur qui correspond, le plus souvent, à une valeur de marché ;
- Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité qui correspond à la durée d'utilisation effective ;
- Le montant à amortir est égal au coût d'acquisition déduit de la valeur résiduelle du bien, c'est-à-dire le prix de vente à la fin de sa période d'utilisation ;
- La norme définit une approche par composants qui consiste à décomposer une immobilisation incorporelle selon ses composants les plus significatifs. Chaque composant est classé en fonction de son mode d'usage et de sa durée d'utilité propre.

Options retenues

Al Barid Bank applique la méthode du coût historique amorti.

Les montants amortis ne sont pas déduits de la valeur résiduelle car les immobilisations sont amorties jusqu'à la fin de leur durée d'utilité.

Les durées d'amortissement utilisées dans les comptes sociaux correspondent aux durées d'utilité sauf pour les agences mobilières.

Composant	Durée d'utilité	Durée d'amortissement
Matériel et matériel de bureau	10 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Agences mobilières	5 ans	10 ans
Agences extérieures	10 ans	10 ans

Al Barid Bank adopte l'approche par composants au niveau de ses agences mobilières.

Les principaux composants sont vendus et amortis selon les quatre parts et durées d'utilité suivantes :

Composant	Durée d'utilité	Durée d'amortissement
Matériel et matériel de bureau	10 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Agences mobilières	5 ans	10 ans
Agences extérieures	10 ans	10 ans

9. Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit une immobilisation incorporelle comme un actif identifiable, non monétaire, sans substance physique qui a le pouvoir de produire des biens et services. Les actifs incorporels correspondant à des immobilisations et non cotés sont évalués au coût d'acquisition.

- La norme permet l'évaluation des immobilisations incorporelles selon l'une des deux méthodes : modèle du coût historique et modèle de la réévaluation, lorsqu'une entrée au coût d'acquisition ;
- Une immobilisation incorporelle ayant une durée de vie déterminée doit être évaluée au coût d'acquisition, au minimum, à la date de sa dépréciation, au maximum, à la date de sa dépréciation ;
- Une immobilisation ayant une durée de vie indéterminée doit faire l'objet d'un test de dépréciation, au minimum, à la date de sa dépréciation ;

Options retenues

Al Barid Bank applique la méthode du coût historique amorti.

Les durées d'amortissement utilisées dans les comptes sociaux correspondent aux durées d'utilité.

Composant	Durée d'utilité	Durée d'amortissement
Biens et locaux	5 ans	5 ans
Logiciels	5 ans	5 ans

Les actifs et non-actifs identifiés sont éliminés.

10. Immensité de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour vendre le capital ou pour profiter des plus. Un immeuble de placement peut générer des flux de trésorerie largement indépendants des autres activités liées à l'entreprise, conformément à la production de la fournaise de biens ou de services consistant l'objet principal de l'activité d'un bien immobilier couplé par son propriétaire.

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation que ce soit des terrains ou des constructions en cours.

Options retenues

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Al Barid Bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants.

11. Instruments financiers - Première application de la norme IFRS 9

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » publiée par l'IASB en juillet 2014 remplace la norme IAS 39 relative au classement et à l'évaluation des instruments financiers. Celle-ci apporte des changements majeurs aux règles de classification et de dépréciation des actifs financiers. Les dispositions de cette nouvelle norme sont applicables à partir du 01/01/2018.

La norme IFRS 9 introduit notamment :

- de nouveaux critères pour le classement et l'évaluation des instruments financiers ;
- un mode de dépréciation unique applicable aux créances et aux titres, fondé sur les pertes attendues et non plus sur les pertes actuelles.

Classement

Ainsi que la précédente norme (IAS 39) conduisant à classer les actifs financiers principalement selon la méthode de gestion, IFRS 9 annonce que le classement et l'évaluation de ces actifs dépendent à la fois du mode de gestion (coût, valeur, vente) et à la classification contractuelle des instruments dont principalement la nature des flux de trésorerie.



La méthode de la collecte se caractérise par la seule perception des flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie.

La méthode de la collecte est caractérisée par la perception des revenus des actifs financiers et la vente de ces actifs.

Il est important aussi d'analyser si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts ou non : un test SPPI (Solely Payments of Principal and Interest) est alors requis.

Le classement du test SPPI avec l'un des trois critères du mode de gestion permet de classer et d'évaluer les actifs financiers dans l'une des trois catégories, selon le schéma suivant :

- Actifs au Coût Amorti = Test SPPI satisfaisant et mode de collecte ;
- Actifs à la juste valeur par capitaux propres mesurables (au JV-OCI) = Test SPPI satisfaisant et mode de collecte et vente ;
- Actifs à la juste valeur par résultat (JV-OCI) = Test SPPI non satisfaisant et mode de collecte et vente ;

"JO" : (Une obligation notée) ;

La norme offre deux options :

- Tout actif financier peut être classé dans la catégorie JV-OCI, même si les caractéristiques correspondant aux critères de l'une des deux premières catégories (collecte ou JV-OCI) ;
- Les instruments de capital propres (action, certificats de participation) ne font pas exception. Ils ne dépendent pas des critères du test SPPI, peuvent être classés dans la catégorie juste valeur par capitaux propres non-mesurables. Les gains et pertes comptabilisés en résultat proviennent de la dépréciation et de la dépréciation.

Estimation

A l'entrée, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur, c'est-à-dire à leur valeur de marché, y compris les frais de transaction sur lesquels l'actif est évalué à la JO.

Ultérieurement, le coût amorti d'un actif est appliqué à la valeur d'entrée effective (TE) à la valeur brute comptable, sauf pour les actifs dépréciés.

Les variations de valeur des actifs évalués en JV-OCI sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Les variations de valeur des actifs évalués en JV-OCI sont comptabilisées dans le résultat net.

Options retenues

L'existence du portefeuille à des fins de placement est caractérisée par la norme.

Une attention particulière a été apportée aux options et clauses contractuelles des instruments de dette.

Les portefeuilles de la norme IAS 39 ont été réclassés comme suit :

IFRS 9	IFRS 9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (FVTPL)	Actifs à la juste valeur par résultat (FVTPL)
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (FVOCI)	Actifs à la juste valeur par capitaux propres (FVOCI)
Actifs financiers au coût amorti (FVOCI)	Actifs financiers au coût amorti (FVOCI)

Dispositif :

Après la mise en place de la norme IFRS 9, basée sur les pertes attendues ou des pertes, la norme IFRS 9 adopte un nouveau mode de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues ou ECL (Expected Credit Losses).

Les pertes attendues sont calculées uniformément selon la formule suivante :

$ECL = PD \times LGD \times EAD$

Où EAD = Engagement brut - Engagement hors bilan - CCF

Les paramètres sont :

- PD (Probability of Default) est la probabilité de défaut ;
- LGD (Loss Given Default) est la perte de participation ;
- EAD (Exposure at Default) est le montant de l'exposition en cas de défaut ;
- CCF (Credit Conversion Factor) est le taux de transformation des engagements hors bilan en engagements.

La méthode de dépréciation s'applique en 3 phases (ou Buckets) suivant l'aggravation du risque de crédit :



En phase 1 (Bucket 1), la norme introduit une dépréciation calculée sur les actifs financiers de la norme comptable, sans ajustement de la dépréciation.

La provision, calculée sur les pertes attendues à 12 mois, est réajustée si, au cours de l'année, l'entité estime que la dépréciation de la situation de l'emprunteur est constante.

En phase 2 (Bucket 2), dès qu'il y a un "accroissement significatif du risque de crédit", la dépréciation est calculée sur la durée de vie de l'actif financier.

En phase 3 (Bucket 3), si le risque de crédit de l'actif financier augmente au point qu'il est considéré comme déprécié, la dépréciation est calculée sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

Options retenues

Pour le classement des actifs financiers, la norme IFRS 9 introduit notamment :

- de nouveaux critères pour le classement et l'évaluation des instruments financiers ;
- un mode de dépréciation unique applicable aux créances et aux titres, fondé sur les pertes attendues et non plus sur les pertes actuelles.

Alors que la précédente norme (IAS 39) conduisant à classer les actifs financiers principalement selon la méthode de gestion, IFRS 9 annonce que le classement et l'évaluation de ces actifs dépendent à la fois du mode de gestion (coût, valeur, vente) et à la classification contractuelle des instruments dont principalement la nature des flux de trésorerie.

Après la mise en place de la norme IFRS 9, basée sur les pertes attendues ou des pertes, la norme IFRS 9 adopte un nouveau mode de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues ou ECL (Expected Credit Losses).

Les pertes attendues sont calculées uniformément selon la formule suivante :

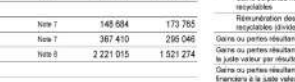
$ECL = PD \times LGD \times EAD$

Où EAD = Engagement brut - Engagement hors bilan - CCF

Les paramètres sont :

- PD (Probability of Default) est la probabilité de défaut ;
- LGD (Loss Given Default) est la perte de participation ;
- EAD (Exposure at Default) est le montant de l'exposition en cas de défaut ;
- CCF (Credit Conversion Factor) est le taux de transformation des engagements hors bilan en engagements.

La méthode de dépréciation s'applique en 3 phases (ou Buckets) suivant l'aggravation du risque de crédit :



En phase 1 (Bucket 1), la norme introduit une dépréciation calculée sur les actifs financiers de la norme comptable, sans ajustement de la dépréciation.

La provision, calculée sur les pertes attendues à 12 mois, est réajustée si, au cours de l'année, l'entité estime que la dépréciation de la situation de l'emprunteur est constante.

En phase 2 (Bucket 2), dès qu'il y a un "accroissement significatif du risque de crédit", la dépréciation est calculée sur la durée de vie de l'actif financier.

En phase 3 (Bucket 3), si le risque de crédit de l'actif financier augmente au point qu'il est considéré comme déprécié, la dépréciation est calculée sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

Options retenues

Pour le classement des actifs financiers, la norme IFRS 9 introduit notamment :

- de nouveaux critères pour le classement et l'évaluation des instruments financiers ;
- un mode de dépréciation unique applicable aux créances et aux titres, fondé sur les pertes attendues et non plus sur les pertes actuelles.

Alors que la précédente norme (IAS 39) conduisant à classer les actifs financiers principalement selon la méthode de gestion, IFRS 9 annonce que le classement et l'évaluation de ces actifs dépendent à la fois du mode de gestion (coût, valeur, vente) et à la classification contractuelle des instruments dont principalement la nature des flux de trésorerie.

Le niveau de la probabilité de défaut est corrigé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique le niveau de la contrepartie ou à une notation externe, lorsque celle-ci est disponible et que les données financières de l'emprunteur sont disponibles.

Un ajustement est effectué lorsque le niveau des données financières de l'emprunteur est inférieur au niveau de la notation externe, ce qui entraîne une dépréciation supplémentaire.

Le niveau de la notation externe est corrigé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique le niveau de la contrepartie ou à une notation externe, lorsque celle-ci est disponible et que les données financières de l'emprunteur sont disponibles.

Un ajustement est effectué lorsque le niveau des données financières de l'emprunteur est inférieur au niveau de la notation externe, ce qui entraîne une dépréciation supplémentaire.

Le niveau de la notation externe est corrigé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique le niveau de la contrepartie ou à une notation externe, lorsque celle-ci est disponible et que les données financières de l'emprunteur sont disponibles.

Un ajustement est effectué lorsque le niveau des données financières de l'emprunteur est inférieur au niveau de la notation externe, ce qui entraîne une dépréciation supplémentaire.

Le niveau de la notation externe est corrigé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique le niveau de la contrepartie ou à une notation externe, lorsque celle-ci est disponible et que les données financières de l'emprunteur sont disponibles.

Un ajustement est effectué lorsque le niveau des données financières de l'emprunteur est inférieur au niveau de la notation externe, ce qui entraîne une dépréciation supplémentaire.

Le niveau de la notation externe est corrigé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique le niveau de la contrepartie ou à une notation externe, lorsque celle-ci est disponible et que les données financières de l'emprunteur sont disponibles.

Un ajustement est effectué lorsque le niveau des données financières de l'emprunteur est inférieur au niveau de la notation externe, ce qui entraîne une dépréciation supplémentaire.

Le niveau de la notation externe est corrigé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique le niveau de la contrepartie ou à une notation externe, lorsque celle-ci est disponible et que les données financières de l'emprunteur sont disponibles.

Un ajustement est effectué lorsque le niveau des données financières de l'emprunteur est inférieur au niveau de la notation externe, ce qui entraîne une dépréciation supplémentaire.

Le niveau de la notation externe est corrigé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique le niveau de la contrepartie ou à une notation externe, lorsque celle-ci est disponible et que les données financières de l'emprunteur sont disponibles.

Un ajustement est effectué lorsque le niveau des données financières de l'emprunteur est inférieur au niveau de la notation externe, ce qui entraîne une dépréciation supplémentaire.

Le niveau de la notation externe est corrigé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique le niveau de la contrepartie ou à une notation externe, lorsque celle-ci est disponible et que les données financières de l'emprunteur sont disponibles.

Un ajustement est effectué lorsque le niveau des données financières de l'emprunteur est inférieur au niveau de la notation externe, ce qui entraîne une dépréciation supplémentaire.

Le niveau de la notation externe est corrigé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique le niveau de la contrepartie ou à une notation externe, lorsque celle-ci est disponible et que les données financières de l'emprunteur sont disponibles.

Un ajustement est effectué lorsque le niveau des données financières de l'emprunteur est inférieur au niveau de la notation externe, ce qui entraîne une dépréciation supplémentaire.

Le niveau de la notation externe est corrigé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique le niveau de la contrepartie ou à une notation externe, lorsque celle-ci est disponible et que les données financières de l'emprunteur sont disponibles.

Un ajustement est effectué lorsque le niveau des données financières de l'emprunteur est inférieur au niveau de la notation externe, ce qui entraîne une dépréciation supplémentaire.

Le niveau de la notation externe est corrigé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique le niveau de la contrepartie ou à une notation externe, lorsque celle-ci est disponible et que les données financières de l'emprunteur sont disponibles.

Un ajustement est effectué lorsque le niveau des données financières de l'emprunteur est inférieur au niveau de la notation externe, ce qui entraîne une dépréciation supplémentaire.

Le niveau de la notation externe est corrigé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique le niveau de la contrepartie ou à une notation externe, lorsque celle-ci est disponible et que les données financières de l'emprunteur sont disponibles.

Un ajustement est effectué lorsque le niveau des données financières de l'emprunteur est inférieur au niveau de la notation externe, ce qui entraîne une dépréciation supplémentaire.

Le niveau de la notation externe est corrigé à une notation ou rating externe, lorsqu'elle existe, qui indique le niveau de la contrepartie ou

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 juin 2020

	En milliers de DH						
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latentes ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2019	976 771	52 959		1 058 630	332 532	2 420 891	
Autres mouvements				1 995		1 995	
Capitaux propres au 1er janvier 2020 corrigés	976 771	52 959		1 060 625	332 532	2 422 887	
Opérations sur capital							
Paievements fondés sur des actions							
Opérations sur actions propres							
Dividendes							
Autres		6 778		-6 778			
Résultat de l'exercice				130 381		130 381	
Immobilisations corporelles et incorporelles :							
Révaluations et cessions							
Instruments financiers : variation de juste valeur et transferts en résultat					163 476	163 476	163 476
Ecart de conversion : variation et transferts en résultat							
Gains ou pertes latentes ou différés					163 476	163 476	163 476
Variation de périmètre							
Capitaux propres clôture au 30 juin 2020	976 771	59 737		1 184 229	496 007	2 716 744	

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Résultat avant impôts	221 938	342 254
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	37 006	65 604
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes aux provisions	91 329	(20 324)
+/- Perte nette (gain net) des activités d'investissement	(208)	(704)
+/- Perte nette (gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	3 510	(2 512)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	131 548	42 064
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 678 767	(392 847)
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 035 424	1 055 424
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(4 214 312)	(510 666)
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	593 723	403 787
- Impôts versés	(91 557)	(154 352)
Diminution (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	1 592 065	1 234 515
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 945 552	1 618 534
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	71 495	12 250
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(861 537)	(373 027)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(790 041)	(474 853)
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	12 414	(36 145)
+/- Autres flux provenant des activités de financement	12 414	(36 145)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	12 414	(36 039)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et l'équivalent de trésorerie		
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 167 925	1 107 902
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 853 100	2 445 198
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 052 953	2 731 910
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	800 147	(286 713)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4 721 025	3 853 100
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 619 784	2 652 953
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 101 241	900 147
Variation de la trésorerie nette	1 167 925	1 107 902

NOTES DU BILAN

Note 1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse	2 120 323	1 621 148
Banques centrales	499 461	1 031 805
Trésor public		
Service des chèques postaux		
Banque centrale, trésor public, service des chèques postaux	499 461	1 031 805
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	2 619 784	2 652 953

Note 2 - ACTIFS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	En milliers de DH		
	30/06/2020	31/12/2019	
	Portefeuille de transactions	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
ACTIFS FINANCIERS			
Actifs et autres titres à revenu variable	4 338 586	932	4 339 518
	2 728 432	932	2 729 364
REPARTITION SELON LE NIVEAU DE JUSTE VALEUR			
	30/06/2020	31/12/2019	
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4 338 586		
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	932		
Total	4 339 518	2 729 364	

Note 3 - ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

TABLEAU 7 : ACTIF FINANCIER A LA JUSTE VALEUR PAR CATEGORIE PRECISEE						En milliers de DH	
	30/06/2020			31/12/2019			
	Juste valeur	Gains ou pertes latentes	Provisions	Juste valeur	Gains ou pertes latentes	Provisions	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 308 193	597 947		6 030 544	401 294		
Obligations	2 244 224	163 748	3 363	2 035 346	(22 381)	(9 494)	
Titres de créances négociables	858 255	23 710	3 708	857 229	4 154	(9 252)	
Actions et autres titres à revenu variable				58			
Titres de participation non consolidés							
Total	13 200 672	785 312	7 071	10 973 178	587 808	(9 716)	
REPARTITION SELON LE NIVEAU DE JUSTE VALEUR							
	30/06/2020			31/12/2019			
	Modèle avec paramètres observables			Modèle avec paramètres observables			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
ACTIFS FINANCIERS							
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	13 200 763	58		10 973 128	58		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables							

VENTILATION DES DEPRECIATIONS PAR BUCKETS

	En milliers de DH		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Obligations	3 965		69 430 (*)
Titres de créances négociables	3 706		
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés			
Dépréciations au 30 juin 2020	7 671		69 430
Dépréciations au 31 décembre 2019	9 716		69 430

(*) Provision durable IAS 38 classée en Bucket 3

EXPOSITION PAR BUCKETS

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	12 308 670		69 430
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Exposition au 30 juin 2020	12 308 670		69 430
Exposition au 31 décembre 2019	9 673 659		69 430

Note 4 - TITRES AU COUT AMORTI

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Titres de créance négociables	2 320 953	2 377 830
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales	2 320 953	2 377 830
Autres titres de créance négociables		
Obligations	551 738	566 358
Obligations d'Etat	551 738	566 358
Autres obligations		
Total	2 872 691	2 944 188

VENTILATION DES DEPRECIATIONS PAR BUCKETS

	En milliers de DH		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales			
Autres titres de créance négociables			
Obligations d'Etat	51		
Autres obligations			
Dépréciations au 30 juin 2020	51		
Dépréciations au 31 décembre 2019	51		

EXPOSITION PAR BUCKETS

	En milliers de DH		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Titres au coût amorti	2 841 111		
Exposition au 30 juin 2020	2 841 111		
Exposition au 31 décembre 2019	2 847 237		

Note 5 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Comptes à vue	2 370 293	70 074
Prêts	32 584 726	32 049 145
Opérations de pension		1 139 656
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit avant dépréciation	34 955 019	33 258 875
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit nets de dépréciation	34 955 019	33 258 875

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Comptes à vue	269 052	209 033
Emprunts		
Opérations de pension	6 105 907	2 096 109
Total des dettes envers les établissements de crédit	6 375 959	2 305 142

Note 6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires débiteurs	33 682	36 110
Prêts consentis à la clientèle	5 800 833	5 553 877
Opérations de pension	3 958 631	1 879 288
Opérations de location-financement		
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle (avant dépréciation)	9 803 145	7 469 276
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	(345 387)	(265 536)
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation	9 457 758	7 203 739

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires créditeurs	26 899 161	22 482 784
Comptes à terme	40 530	93 427
Comptes d'épargne	31 863 996	32 337 496
Bons de caisse	14 572	16 335
Opérations de pension		
Autres comptes créditeurs	50 304	39 061
Total des dettes envers la clientèle	58 558 565	54 969 103

VENTILATION DES DEPRECIATIONS PAR BUCKETS

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bilan	24 709	154 027	127 192
Hors Bilan	492		
Dépréciations au 30 juin 2020	25 199	154 027	127 192
Dépréciations au 31 décembre 2019	22 278	138 439	104 819

EXPOSITION PAR BUCKETS

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Bilan	4 770 372	635 607	251 417
Hors Bilan	187 096		
Expositions au 30 juin 2020	4 957 468	635 607	251 417
Expositions au 31 décembre 2019	4 796 076	587 328	211 671

Note 7 - IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Impôts courants	203 529	376 515
Impôts différés	187 904	184 852
Actifs d'impôts courants et différés	391 433	561 367
Impôts courants	148 684	173 765
Impôts différés	367 410	295 046
Passifs d'impôts courants et différés	516 093	468 811

Note 8 - COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	543	538
Comptes de règlements relatifs aux opérations sur titres	379	5
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	138 123	127 532
Autres débiteurs et actifs divers	1 453 341	1 484 664
Total des comptes de régularisation et actifs divers	1 592 386	1 612 740
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlements relatifs aux opérations sur titres		
Charges à payer et produits constatés d'avance	445 701	316 795
Autres créditeurs et passifs divers	1 775 314	1 204 479
Total des comptes de régularisation et passifs divers	2 221 015	1 521 274

Note 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
	Valeur brute comptable	Valeur nette comptable
Terre et constructions	2 893	(2 116)
Equipement, mobilier, installations	428 638	(207 944)
Biens mobiliers détenus en location	130 864	410 134
Autres immobilisations	1 489 230	(188 865)
Total immobilisations corporelles	1 929 531	(488 625)
Logiciels informatiques acquis	110 025	(81 847)
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	54 179	110 180
Total immobilisations incorporelles	164 204	(71 667)
Total immobilisations corporelles et incorporelles	2 093 735	(560 292)

Note 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH	
	31/12/2019	30/06/2020
Provisions pour litige	8 862	51
Provisions pour risques fiscaux		
Provisions pour restructurations		
Autres provisions pour risques et charges	287 479	20 177
Provisions pour risques et charges	296 342	20 228

NOTES DU BILAN

Note 11 - DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Autres dettes représentées par un titre		
Titres de créances négociables		
Emprunts obligataires		
Emprunts subordonnés	615 047	602 633
à durée déterminée	615 047	602 633
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Total	615 047	602 633

NOTES DU COMPTE DE RESULTATS

Note 1 - MARGE D'INTERETS

	30/06/2020			30/06/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	137 796	(217 596)	(99 800)	143 840	(258 416)	(114 576)
Comptes et prêts / emprunts	130 161	(213 366)	(83 205)	145 071	(235 054)	(89 983)
Opérations de pensions	1 986	(4 107)	(2 121)	769	(45 301)	(44 532)
Opérations de location financement						
Opérations interbancaires	389 538	(79 234)	310 304	376 173	(24 734)	351 439
Comptes et prêts / emprunts	389 438	(80)	389 358	376 139	(12 338)	363 801
Opérations de pensions	100	(75 807)	(75 707)	34	(12 395)	(12 361)
Emprunts émis par le Groupe						
Instrument de couverture de résultats futurs						
Instrument de couverture des portefeuilles couverts en titre						
Portefeuille de transaction						
Titres à revenu fixe						
Opérations de pensions						
Prêts / emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs à la juste valeur par capitaux propres	180 887	(113)	180 774	154 841	(8 708)	146 133
Actifs au coût amorti	67 847		67 847	58 056		58 056
Total des produits et charges d'intérêt au sein	790 229	(290 914)	499 315	734 710	(281 857)	452 853

Note 2 - COMMISSIONS NETTES

	30/06/2020			30/06/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	130 813	(7 442)	123 371	133 895	(7 342)	126 553
Avec les établissements de crédit						
Avec la clientèle	130 845		130 845	132 800		132 800
Sur titres	668	(4 147)	(3 479)	793	(3 692)	(2 899)
De change		(2 295)	(2 295)		(3 650)	(3 650)
Sur autres instruments financiers						
Prestations de services bancaires et financiers	245 072	(9 780)	235 292	224 651	(9 790)	214 861
Produits nets sur moyens de paiement	130 143		130 143	130 139		130 139
Assurance						
Autres	100 729	(9 780)	90 949	94 512	(9 790)	84 722
Produits nets de commissions	385 385	(17 222)	368 163	368 247	(16 134)	352 113

Note 3 - GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARGE PAR RESULTAT

	30/06/2020		30/06/2019	
	Portefeuille de transaction	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Portefeuille de transaction	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option
Titres à revenu fixe et variable	171 019	171 019	166 729	5 913
Instrument financiers dérivés				
Opérations de pension				
Prêts				
Emprunts				
Réalisation des portefeuilles couverts en titre				
Réalisation des positions de change				
Total	171 019	171 019	166 729	5 913

Note 4 - GAINS NETS SUR ACTIFS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH	
	30/06/2020	30/06/2019
Titres à revenu fixe	106 119	4 005
Plus ou moins-values de cession sur Bons du Trésor et valeurs assimilées	106 119	756
Plus ou moins values de cession sur autres titres de créance		3 249

Note 5 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	30/06/2020		30/06/2019	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits nets de l'activité d'assurance				
Produits nets des immeubles de placement				
Produits nets des immobilisations en location simple				
Produits nets de l'activité de promotion immobilière				
Autres produits et charges	21 076	32 384	(11 507)	19 475
Total net des produits et charges des autres activités	21 076	32 384	(11 507)	19 475

Note 6 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	En milliers de DH	
	30/06/2020	30/06/2019
Charges de personnel	357 258	396 868
Impôts et taxes	32 310	33 951
Charges externes	210 171	207 920
Autres charges générales d'exploitation	110 949	12 008
Total	710 688	650 747

Note 12 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Engagements de financement donnés	187 096	191 056
Etablissements de crédit		
Clientèle	123 368	134 423
Autres engagements en faveur de la clientèle	63 728	56 633
Engagements de financement reçus		
Etablissements de crédit		
Clientèle		

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Engagements de garantie donnés	611 026	2 743 905
Etablissements de crédit	611 026	2 743 905
Clientèle		
Cautions administratives et fiscales		
Autres cautions		
Engagements de garantie reçus	4 439 714	4 200 974
Etablissements de crédit	42 780	44 392
Clientèle	4 396 934	4 156 582

Note 7 - COUT DU RISQUE DE LA PERIODE

	En milliers de DH	
	30/06/2020	30/06/2019
Dotations nettes des reprises	(91 320)	27 145
Dépréciation du risque de crédit des prêts et créances	(79 851)	(36 887)
Dépréciation du risque de crédit des titres	2 553	1 517
Risques et charges	(14 022)	84 515
Dotations nettes des reprises	0	0
Amortissements et dépréciations	(3 216)	(650)
Total	(91 320)	27 145
Engagements de financement		
Engagements de garantie		
Autres	(9)	(32)
Pertes sur prêts et créances incouvrables provisionnées		
Pertes sur prêts et créances incouvrables non provisionnées	(9)	(32)
Récupérations sur prêts et créances amorties		
Cout du risque	(91 329)	27 113

Note 8 - GAINS ET PERTES SUR LES AUTRES ACTIFS

	En milliers de DH	
	30/06/2020	30/06/2019
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession	295	NEANT
Moins-values de cession		NEANT
Gains ou pertes sur autres actifs	295	NEANT

Note 9 - IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES

	En milliers de DH	
	30/06/2020	30/06/2019
Charge d'impôts courants	131 110	97 381
Charge nette d'impôt différés de l'exercice	(39 554)	(10 515)
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	91 557	86 866

TAUX EFFECTIF D'IMPOT

	En milliers de DH	
	30/06/2020	30/06/2019
Résultat avant impôt	221 938	228 877
Charges d'impôt sur les bénéfices	91 557	86 866
Taux d'impôt effectif moyen	41%	38%

Note 13 - PARTIES LIÉES

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif		
Prêts, avances et titres		12 701
Comptes ordinaires		12 701
Prêts		
Titres		
Opérations de location financement		37 011
Autres divers		39 712
Total		62 425
Passif		
Dépôts		
Comptes ordinaires		
Autres emprunts		
Dettes représentées par un titre		
Passeifs divers		32 873
Total		32 873
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

ELEMENTS DE RESULTAT RELATIFS AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIÉES

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		
Intérêts et charges assimilés		
Commissions (produits)		
Commissions (charges)		43 108
Prestations de services fournies		
Prestations de services reçues		3 330
Loyers reçus	3 450	
Autres		

Note - IFRS 16

	En milliers de DH			
	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Autres
Immobilier				
Valeur brute	220 280	501 474	(19 533)	1 108 221
Amortissements et dépréciations	(37 234)	(70 792)	6 827	(101 100)
Total immobilier	183 046	430 682	(12 706)	1 007 121
Mobilier				
Valeur brute	11 003	607	(600)	11 569
Amortissements et dépréciations	(3 216)	(1 521)	650	(4 217)
Total mobilier	7 787	(914)	50	7 323
Total droit d'utilisation	190 833	429 768	(12 656)	1 014 444

	En milliers de DH			
	31/12/2019	Augmentations	Remboursements	Autres
Dettes locatives	197 283	962 081	(84 130)	1 075 214

Note - IFRS 16

	En milliers de DH	
	30/06/2020	30/06/2019
Détail des charges des contrats de location		
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	(15 664)	(3 823)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(72 210)	(77 053)

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)		
Immobilisations corporelles	1 440 906	580 056
dont droits d'utilisation	1 074 463	197 432

	En milliers de DH	
	30/06/2020	31/12/2019
Passifs au titre de la dette locative		
Comptes de régularisation et autres passifs	2 221 015	1 521 274
dont dettes de location	1 075 214	197 283

Note sur les comptes consolidés

Impact COVID-19 sur les comptes consolidés

La situation consolidée du premier semestre 2020 tient compte des impacts de la participation d'AL BARID BANK au fonds de solidarité Covid-19 dont le montant s'élève à 100 MDH.

Une étude sectorielle réalisée par la banque a permis de constater dans les comptes consolidés du premier semestre 2020 une provision pour risque de contrepartie, afin de couvrir le risque économique engendré par les circonstances actuelles et futures liées à la crise sanitaire (COVID-19).

L'affinement de cette étude devrait se poursuivre au deuxième semestre 2020

Fidarc
Grant Thornton
L'instinct de la croissance

47, rue Abdel Ben Abdallah
20 000 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

GROUPE AL BARID BANK

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2020

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'Al Barid Bank et sa filiale (Groupe ABB) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatives à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 2 716 744, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 130 381.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Al Barid Bank arrêtés au 30 juin 2020, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la crise liée au Covid 19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020.

Casablanca, le 25 septembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

FIDARC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Abdelaziz ALMECHART
Associé

5

Gouvernance et Dispositif de Gestion des Risques d'Al Barid Bank

Direction Contrôle Permanent

Cette entité est en charge de la conception et de l'insertion du dispositif de contrôle permanent dans toutes les lignes métiers de la banque. Elle est structurée en deux Directions, l'une en charge du contrôle du réseau et l'autre des entités centrales (Finances, back-office, etc.).

Quant à la Direction Contrôle Permanent des Fonctions Centrales, elle est en charge de la mise en œuvre des diligences du contrôle permanent au niveau des entités centrales d'Al Barid Bank. Elle est structurée en :
 • Service contrôle interne de la Direction des Traitements et Flux regroupant l'ensemble des centres de traitement back office.
 • Service contrôle interne SI est en charge de la conception, la structuration, le déploiement et le suivi de la mise en œuvre du dispositif de contrôle permanent au sein de la Direction Systèmes d'Informations.
 • Service contrôle interne Finances, RFI, crédit et juridique.
 Service Contrôle Achats.

Recouvrement

Le recouvrement a pour mission de recouvrer les créances impayées, à travers différentes actions de relances (appels téléphoniques, lettres de mise en demeure...) et contribue ainsi à réduire le coût du risque.

Contrôle de Gestion et ALM

La gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire relève en partie de la responsabilité de la Division Contrôle de Gestion et ALM.

Normes et Sécurité des Systèmes d'Information

Cette entité est en charge de l'élaboration des normes de sécurité informatique et contrôle leur respect permettant la maîtrise des risques SI.

Directions opérationnelles

Les Directions opérationnelles (Commercial, Traitements et Flux, Activités de Marché, Moyens Généraux...) englobent la dimension risque dans le cadre de la gestion quotidienne de leurs activités. La Division Risk Management leur apporte son soutien méthodologique pour les aider à identifier, évaluer et gérer leurs risques.

3- Contrôle Interne

Le dispositif de contrôle interne de la Banque tient compte des usages professionnels les plus reconnus en la matière, notamment la réglementation régissant les établissements de crédit, les recommandations du Code Maroccan des Bonnes Pratiques de Gouvernance des Entreprises et Etablissements Publics, ainsi que les recommandations du Comité de Bâle.

3-1 Description du dispositif du Contrôle Interne

Le dispositif de contrôle interne de la Banque tient compte des usages professionnels les plus reconnus en la matière, notamment la réglementation régissant les établissements de crédit, les recommandations du Code Maroccan des Bonnes Pratiques de Gouvernance des Entreprises et Etablissements Publics, ainsi que les recommandations du Comité de Bâle.

Le Contrôle Interne est organisé en Contrôle Permanent et Contrôle Périodique :

- ✓ Le Contrôle Permanent est assuré en premier lieu par les opérationnels et en second lieu par des fonctions spécialisées au sein des entités. En troisième lieu, une entité indépendante et dédiée est en charge des travaux de conception et de suivi de la mise en œuvre des contrôles.
- ✓ Le Contrôle Périodique est assuré au moyen de missions, par des ressources autres que celles intervenant dans le Contrôle Permanent. Il est exécuté par l'Audit Interne et l'Inspection.

Le Conseil de Surveillance procède, au moins une fois par an, à l'examen de l'activité et des résultats du contrôle interne.

Al Barid Bank dispose de chartes d'audit interne, de conformité et de contrôle interne validées par les instances de gouvernance, qui spécifient notamment les principes généraux, les missions, les attributions et les moyens alloués à ces fonctions.

3-2 Niveaux de Contrôle

L'architecture générale du Contrôle Interne est structurée en quatre niveaux :

- niveau 1 : Contrôles effectués par les opérationnels (Autocontrôle)
 - niveau 2 : Contrôles effectués par les responsables hiérarchiques, les contributeurs du réseau et les contributeurs internes des fonctions centrales
 - niveau 3 : Contrôles/travaux effectués par les structures dédiées au pilotage du contrôle permanent (Conformité)
 - niveau 4 : Contrôles effectués par les structures dédiées au contrôle périodique (Audit et Inspection)
- En outre, l'ensemble des processus de la Banque est organisé de manière à assurer, au long de toutes les étapes, une totale indépendance entre les unités responsables de l'exécution des opérations et les unités qui assurent la validation et la comptabilisation.

3-3 Moyens mis à la disposition des différents organes en charge du contrôle interne

Moyens humains :
 Les différents organes du contrôle interne sont dotés de moyens humains dédiés leur permettant d'assurer leurs missions dans des conditions adéquates.

Moyens techniques :
 Al Barid Bank dispose d'une solution progiciel de « gestion des risques, contrôle, et audit interne » conformement aux exigences réglementaires. Cette solution permet la gestion du référentiel des Risques et contrôles de façon automatisée et sécurisée, de garantir la bonne exécution des plans d'audit et de contrôler et l'enregistrement des résultats d'instruments et de produire des indicateurs et reporting destinés aux instances de gouvernance de la Banque.
 D'autres outils d'information et de pilotage, notamment ceux du contrôle de gestion sont mis en place pour mesurer les risques et les réaliser.

4- Gestion des principaux risques de la Banque :

Sur base consolidée, la répartition des risques pondérés par nature est fournie dans le tableau ci-dessous :

	30.06.2020	31.12.2019	Var. en KDH	Var. en %
RISQUES DE CREDIT	6 503 905	5 158 450	1 345 455	26,08%
RISQUES DE MARCHÉ	7 529 828	5 638 294	1 891 534	33,56%
RISQUES OPERATIONNELS	3 305 453	3 338 743	-33 290	-0,97%
TOTAL RISQUES PONDÉRÉS	17 338 886	14 135 487	3 203 399	22,66%

4-1 Risques de crédit

Politique de crédit

En matière de crédit, Al Barid Bank a pour politique d'adresser le segment des particuliers en leur offrant une gamme complète de produits composée de l'emprunt au salaire, du crédit immobilier et du crédit à la consommation.

L'analyse sur salaire est gérée en interne. Tandis que la gestion des crédits à la consommation et immobiliers sont sous-traités chez des partenaires de référence (SOFAC pour le crédit à la consommation et WAFI IMMOBILIER pour le crédit immobilier).

Al Barid Bank octroie les crédits à l'ensemble des catégories socio-professionnelles (salariés, fonctionnaires de l'Etat, Marocains résidents à l'étranger (MRE), les clients à revenus irréguliers ou modestes éligibles au FOGARIM), etc.).

Les plateaux des crédits, les règles d'octroi et les garanties exigées sont fixés dans des fiches-produits.

Al Barid Bank a mis en place, en conformité avec les exigences réglementaires, un dispositif de gestion des risques de crédit ayant pour objectif de préserver la santé et la qualité de l'ensemble des créances détenues sur les particuliers.

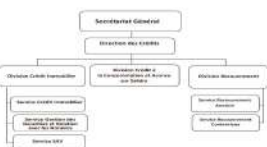
Ce dispositif se caractérise par les éléments suivants :

- Une séparation nette entre les entités en charge du montage des dossiers de crédit, de l'octroi et de la gestion des risques de crédit
- Une analyse rigoureuse des demandes de crédit avant accord ;
- Une couverture des risques par les garanties (hypothèques pour le Crédit Immobilier, délégations d'indemnité d'assurance en cas de décès...)
- Des plateaux par bénéficiaire de crédits
- Une tarification des crédits indexée sur le profil de risque des emprunteurs et la durée des prêts ;
- Un système de délégation de pouvoirs de signature pour l'octroi des crédits ;
- Une analyse du comportement et comptes des clients post-octroi des crédits ;
- Un dispositif de gestion des crédits sensibles
- Une gestion réactive du recouvrement amiable
- Une gestion rigoureuse du contentieux.

Les dossiers de crédit contiennent l'ensemble des pièces justificatives exigées par la réglementation de la banque centrale et qui permettent d'assurer de la solvabilité du client préalablement au déblocage des crédits. Ces dossiers sont revus périodiquement pour s'assurer de leur exactitude.

Organisation de la fonction crédits

La Direction Crédits est rattachée au Pôle Marketing et Développement Commercial. Elle est organisée en 3 divisions :



Gouvernance et Dispositif de Gestion des Risques d'Al Barid Bank

Scénario : Hausse de 100 points de base de la courbe des taux en translation uniforme, conjuguée à une hausse de la prime de risque de 100%.

Scénario : Hausse de 200 points de base de la courbe des taux en translation uniforme, conjuguée à une hausse de la prime de risque de 200%.

• Pour le portefeuille des OPCVM obligataires :

Scénario : Baisse de 2,5% de la valeur liquidative.

Scénario : Baisse de 5% de la valeur liquidative.

• Pour le portefeuille des OPCVM monétaires :

Scénario : Baisse de 1% de la valeur liquidative.

Scénario : Baisse de 2% de la valeur liquidative.

• Choc sur le marché des changes :

Scénario : Appréciation ou dépréciation de 10% de la valeur du Dirham par rapport à l'Euro / au Dollar Américain.

Scénario : Appréciation ou dépréciation de 15% de la valeur du Dirham par rapport à l'Euro / au Dollar Américain.

Les résultats des stress-tests sont globalement satisfaisants. Ils sont régulièrement portés à la connaissance des organes de gouvernance de la Banque.

Approbation par les organes de gouvernance :

Le dispositif de gestion des risques de marché est approuvé par le Comité des Risques. Il est à noter que l'exposition aux risques de marché (risques de taux, risques de change...) est régulièrement portée à la connaissance des organes de gouvernance (Conseil de Surveillance et le Comité des Risques qui en est l'émanation) pour les tenir informés de l'évolution du profil de risques de la Banque.

Au 30.06.2020, le montant des risques pondérés de marché, sur base consolidée, s'élève à :

	30.06.2020	31.12.2019	Var. en KDH	Var. en %
RISQUES DE MARCHÉ	7 620 028	5 638 494	2 001 534	36,0%

La déclin des risques de marché par nature est fournie par le tableau suivant :

en KDH	30.06.2020	31.12.2019	Var. en KDH	Var. en %
Risque de change pondéré	161 674	41 990	119 684	285%
Risque de taux pondéré	7 467 954	5 596 505	2 071 449	37%
Total risques de marché pondérés	7 629 628	5 638 494	2 191 134	39%

Concernant le risque de taux, il est composé :

- du risque général qui est calculé selon la méthode de l'échancier
- et du risque spécifique :

	30.06.2020	31.12.2019	Var. en KDH	Var. en %
Exigences en fonds propres au titre du risque général de taux	370 473	253 506	116 967	46%
Exigences en fonds propres au titre du risque spécifique de taux	242 963	194 215	48 748	25%
Exigences en fonds propres au titre du risque de taux	613 436	447 720	165 716	37%
Risques pondérés de taux	7 667 954	5 596 505	2 071 449	37%

Les limites d'encadrement du risque de change intègrent la position par devise, la position globale, la position courte et la limite de stop loss. Elles sont déterminées sur la base des limites réglementaires.

Les limites sont fixées pour chaque type d'exposition par le Conseil de Surveillance, via le Comité des Risques. Elles peuvent être révisées en fonction des besoins des lignes de produits et de l'évolution des marchés.

Conformément aux meilleures pratiques de la profession, Al Barid Bank a instauré un système de stop loss par produit qui repose sur la détermination immédiate d'une position générant une perte à l'atteinte d'un niveau prédéterminé.

Le Contrôle des risques de marché se fait en procédant à la comparaison des différentes mesures de risques avec les limites correspondant dont le respect incombe en permanence aux lignes de produits de la Salle des Marchés.

Les fonctions de contrôle relatives au suivi des risques de marché sont principalement assurées par les entités Middle Office & Risk Management de la Banque ;

Les entités Middle Office & Risk Management sont indépendantes du Front Office.

La politique de gestion des risques de marché est mise en œuvre comme suit :

- Identification des risques
- Evaluation des risques
- Maîtrise des risques
- Gestion opérationnelle des risques
- Surveillance des risques
- Reporting des risques

4.4 Risques Opérationnels :

Le risque opérationnel est défini par Bank Al Maghrib, comme étant un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Le dispositif mis en place pour gérer les risques opérationnels se base sur des procédures opérationnelles écrites qui prévoient pour chaque activité la sécurité des transactions, la séparation des fonctions et l'efficacité du traitement des opérations.

Il se base également sur l'application des règles comptables découlant du plan comptable des établissements de crédit, la justification des comptes et la préservation de la piste d'audit.

Le processus de gestion des risques opérationnels est composé des principales étapes suivantes :

- Identification des risques
- Evaluation des risques en termes d'occurrence et d'impact financier
- Maîtrise des risques à travers la mise en place d'actions d'atténuation
- Suivi et reporting

La Banque dispose d'un Plan de Secours Informatique (PSI) avec un site de back-up distant qui prévoit, en cas de sinistre, le basculement des activités sur ce site en réduisant les délais de réplication, le basculement des lignes téléphoniques, et le redéploiement des équipes.

La sécurité des systèmes d'information de la Banque est coordonnée par une Direction dédiée indépendante incluant un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI).

La Direction des Normes et Sécurité des Systèmes d'Information veille au respect des normes en la matière et conduit les réalisations y afférentes : formation et sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs de la Banque, test d'intrusion, etc. Elle coordonne la mise en œuvre des différentes actions entreprises dans le cadre des opérations de suivi et de contrôle, ainsi que les mesures renforcées de la sécurité du SI (normes & standards, traçabilité, habilitations, audits et contrôle, secours informatique, sécurité opérationnelle).

Les principales briques du dispositif de gestion des risques opérationnels sont les suivantes :

- Une cartographie des risques couvrant l'ensemble des activités métiers et supports de la banque. Cette cartographie des risques est mise à jour régulièrement pour intégrer les risques liés aux nouvelles activités et/ou engendrés par des changements réglementaires ou de process ;
- Des plans d'atténuation des risques définies par activité/direction ;
- Un dispositif de collecte des incidents opérationnels permettant de remonter l'ensemble des pertes subies et de suivre ces incidents jusqu'à leur résolution/déroulement ;
- Un plan de continuité d'activité permettant à la banque de faire face à des événements exceptionnels entravant la bonne marche de ses activités ;
- Un reporting-risque opérationnel permettant de renseigner le top management et l'ensemble des entités concernées sur l'évolution du profil de risque opérationnel de la banque
- Un suivi des activités externalisées

A fin juin 2020, le montant des risques opérationnels pondérés, sur base consolidée, s'élève à :

	30.06.2020	31.12.2019	Var. en KDH	Var. en %
RISQUES OPERATIONNELS	5 505 451	3 318 745	2 186 706	5,63%

5 Risques de liquidité et de taux dans le portefeuille bancaire

Al Barid Bank veille en permanence à la conservation d'un stock d'actifs liquides lui permettant de faire face à tout moment à ses engagements. Elle veille aussi à maintenir de bonnes relations avec les principaux acteurs du marché.

Le risque de liquidité est mesuré au travers du calcul des gaps de liquidité, du ratio réglementaire de liquidité ainsi qu'à travers la réalisation d'un ensemble de stress-tests de liquidité.

Au 30/06/2020, Al Barid Bank confirme le respect du ratio de liquidité prescrit par Bank Al Maghrib. Il se situe à 992,7% pour une limite réglementaire fixée à 100%.

La Banque effectue régulièrement des prévisions de liquidité et de trésorerie intégrant différentes hypothèses d'évolution des activités et des scénarii d'évolution des marchés pour s'assurer de l'efficacité des mesures prises et ajuster les plans d'action en continu.

Le risque de taux est mesuré à travers la mesure de l'impact d'un choc de taux sur les résultats et le PNB de la banque et sur sa valeur économique.

Le tableau suivant présente, à fin juin 2020, l'incidence potentielle d'une hausse des taux de 200 points de base, sur une période de 12 mois (court terme) et sur le revenu net d'intérêt.

	Jun 2020	Décembre 2019
Impact sur le bénéfice (en millions de dirhams)	53	12
Par rapport au produit net bancaire	2,88%	0,71%

6. Risque global de taux d'intérêt

Risque structurel de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est l'un des risques les plus importants encourus par les banques. Il découle de la nature de l'activité de banque avec la transformation des ressources essentiellement à vue ou à court terme (non échelonnées), en emplois à long terme essentiellement à taux fixe. Cette transformation n'étant pas adossée parfaitement génère un risque de taux qui doit être identifié, mesuré suivi et couvert.

Dispositif de gestion du risque global de taux

Le processus d'évaluation et de contrôle du niveau général du risque global de taux s'opère :

- une fois par trimestre à l'arrivée des états de synthèse ;
- en adossant au processus de planification (à moyen terme, orientations stratégiques et plans de développement) ou de budget (projection à court terme), permettant d'accompagner ces processus et de prendre en compte les évolutions des activités et du bilan de la Banque ;
- à l'occasion des changements importants portant sur les produits ou la tarification pour en évaluer les impacts.

Ce dispositif de surveillance repose sur :

- une méthodologie d'évaluation basée sur l'approche des gaps (impasses). Cela se traduit par une classification des actifs et passifs selon leur profil d'échancier et de taux (fixe ou variable), en tenant compte des facteurs de durée résiduelle et de comportement futur selon les conventions d'échec de la Banque.
- un système de reporting trimestriel à l'attention du Comité ALM sur les niveaux d'exposition, les stress tests en termes d'impact sur le PNB et les fonds propres, et l'évolution prévisionnelle des ratios pondérés.
- un système de limites en termes d'impact des risques, par rapport au PNB et aux fonds propres, valide par le Comité ALM.

La gestion du risque de taux d'intérêt d'Al Barid Bank vise à immuniser les marges d'intérêt ainsi que les fonds propres contre l'effet des fluctuations de taux d'intérêt (à la hausse comme à la baisse) :

- sur un horizon à court terme, la politique de gestion du risque de taux a pour objectif d'immiser les marges d'intérêt à une variation brutale des taux d'intérêt sur le même horizon ;
- sur le long terme, la politique de gestion du risque de taux a pour objectif de réduire la sensibilité de l'ensemble des éléments du bilan de la banque sur tout l'horizon.

L'exposition au risque de taux d'intérêt global est présentée au Comité ALM de la Banque (ALCO) qui se tient à fréquence régulière et qui permet de prendre les décisions permettant de maîtriser ce risque. Celui-ci :

- valide l'ensemble des éléments du dispositif, principalement les conventions d'échec de l'ensemble des postes du bilan qui sont révisées périodiquement ou à l'occasion de changement de produit ou de tarification ;
- examine les positions de risque de taux sur base trimestrielle, et assure un suivi en termes d'impenses de taux et de sensibilités à court terme ou à long terme ;
- s'assure du respect des limites et de la réalisation des actions prises pour réduire les gaps et sensibilités ;
- décide des actions à entreprendre en termes d'instruments, de durées, de type de taux et des opérations de couverture si nécessaire.

Mesure et suivi du risque global de taux

Al Barid Bank utilise plusieurs indicateurs pour mesurer le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire (hors activités trading). Il s'agit principalement de :

Les **impasses de taux** (différence entre flux actifs et flux passifs) par maturité : Celles-ci consistent à déterminer les échéances en taux de l'ensemble des actifs, passifs à taux fixes ou révisables :

- jusqu'à la date de révision du taux pour les opérations à taux révisables ;
- jusqu'à la date contractuelle pour les transactions à taux fixes ;
- et suivant des conventions appuyées sur des modèles pour les éléments sans échéance contractuelle.

Le **sensibilité de la marge d'intérêt** aux variations des taux d'intérêt qui permet de mesurer l'impact d'une variation de la courbe des taux sur les revenus d'intérêt (marge d'intérêt) de la banque à court terme (exercice en cours) et ce dans divers scénarii de stress.

La **sensibilité de la valeur économique du bilan** à une variation de taux qui permet de mesurer l'impact sur l'ensemble du bilan de la banque d'une variation de la courbe des taux sur tout l'horizon.

Au 30 juin 2020, les impasses de taux se présentent comme suit :	0-1 an	de 1 à 10 ans	plus de 10 ans
(en millions de Dirhams)			
Flux Actifs	40	6	6
Flux Passifs	38	20	0
GAP de taux	-2	-14	-6

Des simulations de différents scénarii de choc de taux sont effectuées pour déterminer l'impact de tels scénarii sur la marge nette d'intérêt et sur la valeur économique des fonds propres.

Au 30 juin 2020, la sensibilité pour 200 tps de choc parallèle des taux est de 53,4 M€H, soit 2,88% sur la marge d'intérêt prévisionnelle et de 40,1 M€H, soit 1,78% des fonds propres réglementaires.

Les impasses de taux et les résultats des stress tests sont présentés au Comité ALM qui décide des mesures de gestion et de couverture à prendre.

7- Risques de non-conformité

Le dispositif de Conformité mis en place a pour objectif la maîtrise du risque de non-conformité au sein de la Banque. Ce risque se définit comme étant « le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'insubordination des dispositions légales et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de conduite ».

Le dispositif de Conformité d'Al Barid Bank est piloté par la Direction Conformité qui a pour principales missions : définir et coordonner la stratégie de la Banque en matière de gestion des risques de non-conformité.

Sur le plan organisationnel, la Division Conformité est une structure indépendante, rattachée au Directeur. Elle comprend un service anti-blanchiment international, un service lutte anti-blanchiment national, un service veille réglementaire et un service d'obligation.

Les dispositifs de gestion du risque de non-conformité reposent sur :

- un référentiel de politiques, circulaires et procédures actualisé couvrant le périmètre de la conformité ;
- des outils automatisés permettant notamment le filtrage et le profilage de la clientèle et de ses opérations ;
- un dispositif de sensibilisation et de formation sur les thématiques de déontologie et de lutte contre le blanchiment des capitaux au profit du personnel ;
- une proximité des métiers et des entités de la Banque dans la conformité des processus.

Le périmètre d'intervention de la Conformité couvre :

- la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- le contrôle de la conformité légale et réglementaire des activités et métiers ;
- la déontologie et l'éthique, y compris ceux des marchés ;
- le contrôle du respect des normes de gouvernance.

B. Ethique et déontologie :

La Conformité groupe est en charge de la gestion du dispositif d'éthique et de déontologie du groupe. A ce titre, elle :

- élabore et diffuse auprès des opérationnels le Code de déontologie groupe ;
- veille au respect des règles de déontologie professionnelle ;
- produit les rapports définis par les autorités en matière d'éthique et de déontologie ;

- organise et met en place des séances de sensibilisation et de formation pour les collaborateurs et dirigeants ;
- prévient et gère les conflits d'intérêt qui peuvent naître notamment dans les relations entre les clients et les salariés ou les organes de direction. Elle s'assure de l'existence d'un dispositif et de procédures de nature à prévenir les conflits d'intérêt en son sein ;
- prévient les cas de corruption à travers notamment la mise en place d'une cartographie dédiée, la formation des cadres et des personnels les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence ;
- prévient et détecte les abus de marché.

9. Fonds Propres et Ratio de solvabilité :

Conformément aux exigences réglementaires, Al Barid Bank calcule son ratio de solvabilité sur base sociale et sur base consolidée. Le périmètre de consolidation inclut la filiale BARID CASH détenue à 100% par Al BARID BANK et consolidée par intégration globale.

9.1. Les fonds propres de la Banque, sur base consolidée, se présentent comme suit

en KDH	30.06.2020	31.12.2019	Var. en KDH	Var. en %
Fonds propres de base CET1	1 638 348	1 453 128	185 220	12,75%
Fonds propres de catégorie 1	1 638 348	1 453 128	185 220	12,75%
Fonds propres de catégorie 2	710 574	697 868	12 706	4,69%
Total fonds propres réglementaires	2 986 921	2 550 996	217 925	10,13%

Il est à noter que les fonds propres de catégorie 2 de la Banque intègrent deux dettes subordonnées pour un montant global de 600 M€H. La première s'étale sur une maturité de 10 ans, avec date de jouissance le 20/10/15 et date d'échéance le 20/10/25. La seconde s'étale également sur une maturité de 10 ans, avec date de jouissance le 29/12/17 et date d'échéance le 29/12/27.

9.2 La composition des fonds propres réglementaires sur base consolidée est détaillée dans les tableaux suivants :

Sur base consolidée, la composition des fonds propres, à fin juin 2020, se présente comme suit :

	30.06.2020	31.12.2019	Var. en KDH
Capital	1 036 506	1 029 780	6 726
Réserves et RAR	1 052 847	870 758	182 089
Résultat net de l'exercice (y compris dividendes prévus)	130 381	131 510	-1 129
Éléments à déduire (pénalités, incorpores...)	-596 229	-599 631	3 402
Dispositions transitoires (*)	13 840	20 760	-6 920
Fonds propres CET1	1 638 348	1 453 128	185 220
Fonds propres AT1	0	0	0
FP catégorie 3	1 638 348	1 453 128	185 220
Dettes subordonnées et autres éléments	730 574	697 868	32 706
Dispositions transitoires	0	0	0
FP catégorie 2	730 574	697 868	32 706
Fonds propres réglementaires	2 986 921	2 550 996	217 925

(*) Les dispositions transitoires correspondent à l'impact de la norme IFRS9.

Les éléments déduits des fonds propres de base correspondent aux immobilisations incorporelles.

9.3 Pour le calcul des exigences en fonds propres, Al Barid Bank retient les approches suivantes :

Risque Bilais	Approche retenue par Al BARID BANK
Risque de crédit	Approche standard
Risque de marché	Approche standard/ méthode de l'échancier pour le risque de taux
Risques Opérationnels	approche BIA

En application de ces approches, les exigences en fonds propres (EFP) sur base consolidée s'élèvent à :

	30.06.2020	31.12.2019	Var. en KDH	Var. en %
EFP RISQUES DE CREDIT	520 512	412 676	107 836	26%
EFP RISQUES DE MARCHÉ	626 370	451 080	175 291	39%
EFP RISQUES OPERATIONNELS	280 436	265 500	14 937	6%
TOTAL EFP	3 427 319	2 129 255	297 864	26%

9.4. Les ratios de solvabilité et Tier-one, sur base consolidée, se présentent comme suit :

	30.06.2020	31.12.2019
Ratio CET1	9,18%	10,29%
Ratio T1	9,18%	10,29%
Ratio T2	4,19%	4,80%
Ratio de solvabilité	13,20%	15,40%

Sans l'application des dispositions transitoires relatives à la norme IFRS9, les ratios de solvabilité de la banque à fin juin 2020 s'élèvent à :

	30.06.2020	31.12.2019
Ratio CET1	9,11%	10,15%
Ratio T1	9,11%	10,15%
Ratio T2	4,19%	4,80%
Ratio de solvabilité	13,20%	15,09%

Le ratio de solvabilité sur base sociale d'Al Barid Bank s'élève à :

	30.06.2020	31.12.2019
RATIO CET1	9,52%	10,59%
RATIO T1	9,52%	10,59%
RATIO T2	4,81%	5,00%
RATIO DE SOLVABILITE	14,33%	16,09%

Sur base sociale, les chiffres relatifs aux fonds propres réglementaires et risques pondérés sont fournis dans le tableau ci-dessous :

En KDH	30.06.2020	31.12.2019	Var. en KDH	Var. en %
RISQUES DE CREDIT	5 711 016	5 060 499	650 517	12,85%
RISQUES DE MARCHÉ	7 602 283	5 638 494	1 963 789	34,82%
RISQUES OPERATIONNELS	3 346 995	3 351 336	-4 341	-0,13%
TOTAL RISQUES PONDÉRÉS	16 659 294	13 950 329	2 708 965	20,18%
FONDS PROPRES CET1	1 548 025	1 467 326	118 699	8,09%
FONDS PROPRES DE CATEGORIE 1	1 548 025	1 467 326	118 699	8,09%
FONDS PROPRES DE CATEGORIE 2	801 963	781 124	20 839	2,68%
FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES	2 350 988	2 228 450	122 538	5,50%

10. Gestion du capital et adéquation des fonds propres

L'anticipation des besoins en fonds propres est un élément-clé du processus de la planification stratégique de la banque. A l'occasion de l'élaboration de son plan quinquennal de développement, la banque calcule de manière prospective ses besoins en fonds propres en tenant compte du niveau prévisionnel des crédits, des placements et de tout autre élément ayant une incidence sur le ratio de solvabilité. Dans le cadre de son dispositif ICAAP, la banque a pour politique d'avoir un niveau des fonds propres qui couvre l'ensemble des risques encourus et un ratio de solvabilité supérieur aux exigences réglementaires minimales.

L'adéquation des fonds propres par rapport aux activités de la Banque est évaluée à travers un dispositif spécifique (ICAAP) qui intègre l'ensemble des besoins actuels et futurs tels qu'ils découlent des plans de développement. Ce dispositif a été validé par le Conseil de Surveillance de la Banque via le comité des risques et permet de répondre aux exigences réglementaires en la matière.

11. Conduite des stress-tests

Al Barid Bank SA, Groupe Barid Al Maghrib, au capital de 976 771 500 MAD; Siège social: Angle Bd Brahim Roudani & Bd Ghandi, 20380 Casablanca Anfa; Identifiant Fiscal n° 1113857; Patente n° 35890908, Registre Commerce n°: 214379; C.N.S.S. n°: 8340549.

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE (en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	4 396 934	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	4 396 934	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	611 026	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	611 026	-	-

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE (en milliers de dirhams)

	0 à 1 mois	1 mois à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans et plus	TOTAL
ACTIF							
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	150 000,00	-	-	-	-	-	150 000,00
Créances sur la clientèle	4 024 704	333 489	1 313 188	2 124 834	1 767 961	9 544 166	19 568 182
Titres de créance	-	31 155	530 183	4 798 437	12 266 884	15 155 358	27 783 617
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4 174 704	364 644	1 843 181	6 923 271	12 034 845	24 699 524	34 039 169
PASSIF							
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 033 672	3 071 085	-	-	-	-	6 104 757
Dettes envers la clientèle	14 143	22 483	18 089	-	-	-	34 715
Titres de créance émis	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	680 080,00	680 080,00	1 360 160,00
TOTAL	3 047 815	3 093 568	18 089	-	680 080	680 080	7 519 612

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE (RISQUES > 10% FP) (en milliers de dirhams)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	Dont Titres de créances et Titres de propriété	crédits par signature (de financement et de garantie)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
14	5 533 894	-	3 473 708	-	-	4 191 864

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES (en milliers de dirhams)

BILAN	30/06/2020	31/12/2019
ACTIF	253 385	41 990
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	82 036	28 218
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	191 350	13 772
Créances sur la clientèle	-	-
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
PASSIF	-	-
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-	-
Dépôts de la clientèle	-	-
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Capital et réserves	-	-
Provisions	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat net	-	-
HORS BILAN	-	-
Engagements donnés	-	-
Engagements reçus	-	-

MARGE D'INTERET (en milliers de dirhams)

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019
INTERETS PERCUS	793 115	726 002
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	389 539	376 173
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	157 756	145 840
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	245 820	203 989
INTERETS SERVIS	278 137	271 326
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	63 594	11 765
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	214 543	259 561
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
MARGE D'INTERET	514 978	454 678

COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICE (en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/2020	30/06/2019
COMMISSIONS RECUES	368 106	351 439
Commissions sur fonctionnement de comptes	135 541	129 842
Commissions sur moyens de paiement	134 659	130 139
Commissions sur opérations sur titres	47	174
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	621	621
Commissions sur prestations de service sur crédit	3 820	4 821
Commissions sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Commissions sur ventes de produits d'assurance	14 563	13 740
Commissions sur autres prestations de service	78 655	72 102
COMMISSIONS VERSEES	20 517	19 030
Commissions sur moyens de paiement	3 959	3 605
Commissions sur achats et ventes de titres	69	-
Commissions sur droits de garde de titres	4 079	3 682
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-
Commissions sur opérations de change virement	2 830	2 941
Commissions sur opérations de change billets	-	-
Autres charges s/prestations de services	9 780	8 792

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE (en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	30/06/2020	30/06/2019
Gains sur titres de transaction	168 858	148 241
Perte sur titres de transaction	13 783	1 733
Résultat sur titres de transaction	155 075	146 508
Plus-values de cession sur titres de placement	155 720	57 002
Moins-values de cession sur titres de placement	39 246	39 883
Résultat sur titres de placement	116 474	17 119
Produits sur engagement sur titres	-	-
Charges sur engagement sur titres	-	-
Résultat sur engagements sur titres	-	-
Produits sur engagement sur produits dérivés	-	-
Charges sur engagement sur produits dérivés	-	-
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-	-
Produits sur opérations de change	27 903	28 371
Charges sur opérations de change	12 123	8 684
Résultat sur opérations de change	15 780	19 687

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	30/06/2020	30/06/2019
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	689 285	661 628
Charges de personnel	333 665	310 286
Salaires et appointements	242 033	223 926
Primes et Gratifications	48 046	43 558
Autres rémunérations du personnel	1 060	2 219
Charges d'assurances sociales	7 157	8 446
Charges de retraite	26 605	24 078
Charges de formation	5 405	8 006
Autres charges de personnel	2 749	2 055
Impôts et taxes	32 310	31 203
Taxe urbaine et taxe d'édilité	-	-
Patente	21 650	22 030
Taxes locales	9 332	9 085
Droits d'enregistrement	-	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	25
Taxes sur les véhicules	18	1
Autres impôts et taxes, droits assimilés	1 310	62
Charges extérieures	130 270	131 113
Loyers de crédit-bail	-	-
Loyers de location simple	86 082	86 874
Frais d'entretien et de réparation	24 474	22 572
Rémunération du personnel intérimaire	2 708	2 217
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 279	4 762
Primes d'assurance	2 602	2 405
Frais d'actes et de contentieux	-	-
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	10 127	12 283
Charges externes	150 405	148 162
Transport et déplacement	7 192	5 697
Mission et réception	3 665	4 181
Publicité, publication et relations publiques	14 086	19 492
Frais postaux & de télécommunication	13 701	13 698
Frais de recherche et de documentation	975	1 342
Frais de conseil et d'assemblée	-	-
Dons et cotisations	1 070	1 339
Fournitures de bureau et imprimés	17 056	17 283
Autres charges externes	92 660	85 130
Autres charges d'exploitation	7 668	10 824
Frais préliminaires	-	-
Frais d'acquisition d'immobilisation	-	-
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	4 846	7 212
Pénalités et délits	12	1 920
Rapports d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	-
Dons libéralités et lots	-	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	2 738	1 672
Diverses autres charges générales d'exploitation	72	20
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	35 577	30 040

AUTRES PRODUITS ET CHARGES (en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	30/06/2020	30/06/2019
Autres produits bancaires	352 991	235 047
Autres charges bancaires	149 759	125 133
Produits d'exploitation non bancaires	23 142	18 270
Charges d'exploitation non bancaires	-	-

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (en milliers de dirhams)

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
1- VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE			
- Activité bancaire	1 026 318	420 683	202 882
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	1 026 318	420 683	202 882
2- VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE			
- MAROC	1 026 318	420 683	202 882
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	1 026 318	420 683	202 882

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL (en milliers de dirhams)

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	75 177	
Partie nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	210 874	
1- Courantes	320 541	
- IIS	127 705	
- Cadeaux Pub Non Déductibles	504	
- Cotisations et Dons non déductibles	90	
- PROV Créances douteuses 2019	47 901	
- Charges Exercices antérieurs	2 896	
- Excédent d'amortissement non déductible	147	
- Autres Charges Non Déductibles	90	
- Provisions pour Risques et charges Non déductibles	141 207	
2- Non courantes	5 170	
- CSS Bénéfices	5 158	

- Pénalités et amendes non déductibles	12
III - DEDUCTIONS FISCALES	50 739
1- Courantes	-
Dividendes	-
2- Non courantes	50 739
- Reprises PRC antérieurement imposées	12 001
- Reprises CES 2019	38 738
TOTAL	400 888
IV - RESULTAT BRUT FISCAL	350 149
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	350 149
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	-

V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)	
Exercice n-4	-
Exercice n-3	-
Exercice n-2	-
Exercice n-1	-
VI - RESULTAT NET FISCAL	350 149
Bénéfice net fiscal (A - C)	350 149

OU	
Déficit net fiscal (B)	-

VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES	
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER	
Exercice n-4	-
Exercice n-3	-
Exercice n-2	-
Exercice n-1	-

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)	
---	--

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE (en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons de trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	4 336 934	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	4 336 934	-	-

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE (en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons de trésor et valeurs assimilées	611 026	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	611 026	-	-

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE (en milliers de dirhams)

	0 à 1 mois	1 mois <= 3 mois	3 mois <= 1 an	1 an <= 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	150 000,00	-	-	-	-	150 000,00
Créances sur la clientèle	4 034 704	333 489	1 313 183	2 124 834	1 767 961	9 544 165
Titres de créance	-	30 155	530 093	4 298 437	10 256 884	15 115 569
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilés	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4 184 704	363 643	1 843 281	6 423 271	12 064 845	24 880 554
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 033 672	3 077 065	-	-	-	6 110 737
Dettes envers la clientèle	14 143	22 403	16 089	-	-	54 635
Titres de créance émis	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	600 000,00	600 000,00
TOTAL	3 047 815	3 099 468	16 089	-	600 000	6 763 372

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE (RISQUES > 10% FP) (en milliers de dirhams)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	Dont Titres de créances et Titres de propriété	crédits par signature (de financement et de garantie) données	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
14	5 533 894	-	3 473 708	-	-	4 191 864

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES (en milliers de dirhams)

BILAN	30/06/2020	31/12/2019
ACTIF	253 385	41 990
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	62 035	28 218
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	191 350	13 772
Créances sur la clientèle	-	-
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
PASSIF	-	-
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-	-
Dépôts de la clientèle	-	-
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Capital et réserves	-	-
Provisions	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat net	-	-
HORS BILAN	-	-
Engagements donnés	-	-
Engagements reçus	-	-

MARGE D'INTERET (en milliers de dirhams)

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019
INTERETS PERCUS	793 115	726 002
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	389 539	376 173
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	157 756	145 840
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	245 820	203 989
INTERETS SERVIS	278 137	271 326
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	63 594	11 765
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	214 543	259 561
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
MARGE D'INTERET	514 978	454 676

COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICE (en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/2020	30/06/2019
COMMISSIONS RECUES	368 106	351 439
Commissions sur fonctionnement de comptes	135 541	129 842
Commissions sur moyens de paiement	134 659	130 139
Commissions sur opérations sur titres	47	174
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	621	621
Commissions sur prestations de service sur crédit	3 820	4 621
Commissions sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Commissions sur ventes de produits d'assurance	14 563	13 740
Commissions sur autres prestations de service	78 855	72 102
COMMISSIONS VERSEES	20 517	19 030
Commissions sur moyens de paiement	3 959	3 605
Commissions sur achats et ventes de titres	69	-
Commissions sur droits de garde de titres	4 079	3 692
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-
Commissions sur opérations de change virement	2 630	2 941
Commissions sur opérations de change billets	-	-
Autres charges s/prestations de services	9 780	8 792

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE (en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	30/06/2020	30/06/2019
Gains sur titres de transaction	168 858	148 241
Perte sur titres de transaction	13 783	1 733
Résultat sur titres de transaction	155 075	146 508
Plus-values de cession sur titres de placement	155 720	57 002
Moins-values de cession sur titres de placement	39 246	39 883
Résultat sur titres de placement	116 474	17 119
Produits sur engagement sur titres	-	-
Charges sur engagement sur titres	-	-
Résultat sur engagements sur titres	-	-
Produits sur engagement sur produits dérivés	-	-
Charges sur engagement sur produits dérivés	-	-
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-	-
Produits sur opérations de change	27 903	28 371
Charges sur opérations de change	12 123	8 684
Résultat sur opérations de change	15 780	19 687

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	30/06/2020	30/06/2019
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	689 285	661 628
Charges de personnel	333 055	310 286
Salaires et appointements	242 033	223 926
Primes et Gratifications	48 046	43 558
Autres rémunérations du personnel	1 060	2 219
Charges d'assurances sociales	7 157	6 446
Charges de retraite	26 605	24 076
Charges de formation	5 405	8 006
Autres charges de personnel	2 749	2 055
Impôts et taxes	32 310	31 203
Taxe urbaine et taxe d'édilité	-	-
Patente	21 650	22 030
Taxes locales	9 332	9 085
Droits d'enregistrement	-	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	25
Taxes sur les véhicules	18	1
Autres impôts et taxes, droits assimilés	1 310	62
Charges extérieures	130 270	131 113
Loyers de crédit-bail	-	-
Loyers de location simple	86 062	86 874
Frais d'entretien et de réparation	24 474	22 572
Rémunération du personnel intérimaire	2 708	2 217
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 279	4 762
Primes d'assurance	2 602	2 405
Frais d'actes et de contentieux	-	-
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	10 127	12 283
Charges externes	190 405	148 162
Transport et déplacement	7 192	5 697
Mission et réception	3 665	4 181
Publicité, publication et relations publiques	14 086	19 492
Frais postaux et de télécommunication	13 701	13 698
Frais de recherche et de documentation	975	1 342
Frais de conseil et d'assemblée	-	-
Dons et cotisations	1 070	1 339
Fournitures de bureau et imprimés	17 056	17 283
Autres charges externes	92 660	85 130
Autres charges d'exploitation	7 668	10 824
Frais préliminaires	-	-
Frais d'acquisition d'immobilisation	-	-
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	4 846	7 212
Pénalités et délits	12	1 920
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	-
Dons libéralités et lots	-	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	2 738	1 672
Diverses autres charges générales d'exploitation	72	20
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	35 577	30 040

AUTRES PRODUITS ET CHARGES (en milliers de dirhams)

RUBRIQUE	30/06/2020	30/06/2019
Autres produits bancaires	352 991	235 047
Autres charges bancaires	149 759	125 133
Produits d'exploitation non bancaires	23 142	18 270
Charges d'exploitation non bancaires	-	-

VENTILATION DES RESULTATS PAR NATURE OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (en milliers de dirhams)

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
1- VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE			
- Activité bancaire	1 086 318	420 883	202 882
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	1 086 318	420 883	202 882
2- VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE			
- MAROC	1 086 318	420 883	202 882
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	1 086 318	420 883	202 882

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL (en milliers de dirhams)

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I- RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	75 177	
Parte nette		
II- REINTEGRATIONS FISCALES	210 874	
1- Courantes	320 541	
- IS	127 705	
- Cadeaux Pub Non Déductibles	504	
- Cotisations et Dons non déductibles	90	
- PROV Créances douteuses 2019	47 901	
- Charges Exercices antérieurs	2 896	
- Excédent d'amortissement non déductible	147	
- Autres Charges Non Déductibles	90	
- Provisions pour Risques et charges Non déductibles	141 207	
2- Non courantes	5 170	
- CSS/Bénéfices	5 158	

- Pénalités et amendes non déductibles	12
III- DEDUCTIONS FISCALES	50 739
1- Courantes	-
Dividendes	-
2- Non courantes	90 739
- Reprises/PPC antérieurement imposées	12 001
- Reprises/CES 2019	38 738
TOTAL	480 888
IV- RESULTAT BRUT FISCAL	350 149

Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	350 149
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	-

V- REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (I)

Exercice n-4	-
Exercice n-3	-
Exercice n-2	-
Exercice n-1	-
VI- RESULTAT NET FISCAL	350 149
Bénéfice net fiscal (A - C)	350 149
QU	
Déficit net fiscal (B)	-

VII- CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES

VIII- CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER	
Exercice n-4	-
Exercice n-3	-
Exercice n-2	-
Exercice n-1	-

(I) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS (en milliers de dirhams)

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	257 888
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	192 836
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	-
Résultat courant théoriquement imposable (=)	450 722
Impôt théorique sur résultat courant (-)	166 767
Résultat courant après impôts (=)	283 955

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	28 179	56 063	52 218	32 024
B. TVA à récupérer	60 699	56 212	84 712	32 199
Sur charges	52 968	49 229	73 122	29 065
Sur immobilisations	7 741	6 983	11 590	3 134
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	32 520	-	149	32 494
				175

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL D'AL BARID BANK (en milliers de dirhams)

CAPITAL SOCIAL D'AL BARID BANK				Les données de référence	
Montant du capital		976 771			
Montant du capital social souscrit et non appelé		-			
Valeur nominale des titres		100			
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus	Part du capital détenue %		
		Exercice précédent	Exercice actuel		
Barid Al Maghrib		9 767 715	9 767 715	100%	
Total		9 767 715	9 767 715	100%	

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE (en milliers de dirhams)

A- Origine des résultats affectés	Montants	B- Affectation des résultats	Montants
Report à nouveau	943 706	Réserve légale	6 559
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	-
Résultat net de l'exercice	131 189	Autres affectations	-
Prélèvements sur les bénéfices	-	Report à nouveau	1 068 336
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	1 074 895	TOTAL B	1 074 895

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES (en milliers de dirhams)

	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	2 794 850	2 707 259	2 594 967
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	1 086 318	1 872 560	916 028
2- Résultat avant impôts	202 882	283 867	219 380
3- Impôts sur les résultats	127 705	152 678	95 491
4- Bénéfices distribués	-	36 141	36 141
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	-	-	-
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	7,70	13,43	12,68
Bénéfice distribué par action ou part sociale	-	3,70	3,70

PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	333 056	687 990	310 286
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 654	3 718	3 750

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

* Date de clôture de l'exercice 30/06/2020

* Date d'établissement des états de synthèse Septembre 2020

II. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30/06/2020

NEANT

EFFECTIFS (en nombre)

EFFECTIFS	30/06/2020	31/12/2019
Effectifs rémunérés	3 654	3 718
Effectifs utilisés	3 654	3 718
Effectifs équivalents plein temps		
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	2 537	2 581
Employés (équivalent plein temps)	1 117	1 137
dont effectifs employés à l'étranger	-	-

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOSITS

TITRES	Nombre de comptes	Montants en milliers de DH
	30/06/2020	31/12/2019
Titres dont l'établissement est dépositaire	6 112	6 180
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	-	-
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-

RESEAU (en nombre)

RESEAU	30/06/2020	31/12/2019
Guichets permanents	949	990
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques et guichets automatiques de banque	912	886
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

COMPTES DE LA CLIENTELE (en nombre)

COMPTES DE LA CLIENTELE	30/06/2020
Comptes courants	30 675
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	179
Autres comptes chèques	3 116 763
Comptes d'affacturage	-
Comptes d'épargne	4 584 301
Comptes à terme	196
Bons de caisse	34
Autres comptes de dépôts (*)	1 123 433

(*) "Autres Comptes de Dépôts" intègre principalement les comptes de la CSP "Porteurs Cartes Prépayées".

ETATS A NEANT

Code état	Appellation
A2	ETAT DES DEROGATIONS
A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B7	CREANCES SUBORDONNEES
B8	IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B12	TITRES DE CREANCES EMIS
B15	SUBVENTIONS, FONDOS PUBLICS AFFECTES ET FONDOS SPECIAUX DE GARANTIE
B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES
B20	OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES
B26	PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

Note sur les comptes sociaux

Impact COVID-19 sur les comptes sociaux

La situation du premier semestre 2020 tient compte des impacts de la participation d'AL BARID BANK au fonds de solidarité Covid-19 dont le montant s'élève à 100 MDH. Ce montant sera étalé sur les quatre trimestres de l'exercice 2020.

Une étude sectorielle réalisée par la banque a permis de constater dans les comptes sociaux du premier semestre 2020 une provision pour risque de contrepartie, afin de couvrir le risque économique engendré par les circonstances actuelles et futures liées à la crise sanitaire (COVID-19).

L'affinement de cette étude devrait se poursuivre au deuxième semestre 2020.



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

13, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

AL BARID BANK S.A

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2020

En exécution de la mission prévue aux articles 73 et 100 du Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'Al Barid Bank comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 2 794 850, dont un bénéfice net de KMAD 75 177, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la crise liée au Covid 19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020.

Casablanca, le 25 septembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A.
COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 13 Avenue Hassan II
Abdelaziz ALMECHRI
Associé